



Service Communication

Hôtel de Matignon, le 20 mai 2015

Loïc DEPECKER nommé, en Conseil des ministres, Délégué général à la langue française et aux langues de France. Il se voit confier la préfiguration de l'Agence de la langue française.

La connaissance et la maîtrise de la langue française sont un facteur majeur de la réussite scolaire et plus largement de l'insertion sociale et professionnelle, de l'accès à la culture et aux débats d'idées. Et donc de la citoyenneté et de la cohésion sociale. Le Comité interministériel à la citoyenneté et à l'égalité du 6 mars 2015 l'a rappelé.

En France, près de six millions de personnes rencontrent des difficultés dans la maîtrise ou le maniement de la langue. Face à cette fracture linguistique qui touche particulièrement les milieux populaires, le gouvernement a décidé de créer l'Agence pour la langue française.

Il s'agira de renforcer l'ensemble des dispositifs de lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme et de proposer une politique linguistique qui redonnera à tous nos concitoyens le goût et l'envie de pratiquer le français.

Ce sont les objectifs assignés à Loïc DEPECKER, professeur en sciences du langage à la Sorbonne Nouvelle (Paris III), nommé aujourd'hui en Conseil des ministres Délégué général à la langue française et aux langues de France et préfigurateur de l'Agence de la langue française.

Loïc DEPECKER rendra ses conclusions et propositions de préfiguration de l'Agence de la langue française à la fin du mois de septembre 2015.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 - 01 42 75 80 15
communication@pm.gouv.fr